

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 47 (1921)
Heft: 6

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Kraftwerke A.-G., à Coire ; Elektrizitätswerk der Stadt Basel, à Bâle ; Elektrizitätswerk der Stadt Bern, à Berne ; Elektrizitätswerk Olten-Aarburg, à Olten ; Centralschweizerische Kraftwerke, à Lucerne ; Elektrizitätswerk der Stadt St. Gallen, à St-Gall ; Elektrizitätswerk Luzern-Engelberg, à Lucerne ; Kraftwerk Laufenburg, à Laufenbourg ; Elektrizitätswerk der Stadt Zürich, à Zurich ; Chemins de fer fédéraux (dont la participation est prévue à bref délai).

La Société a déjà construit une ligne de transport, à 135 000 volts, entre Luterbach et Olten-Gösgen pour relier les réseaux des Bernische Kraftwerke et des Centralschweizer. Kraftwerke avec celui des Nordostschweizer. Kraftwerke et construira prochainement une ligne de la centrale d'Amsteg (C. F. F.) jusque dans la région de Lucerne et de Cham en vue du transport dans la Suisse centrale de l'énergie louée aux C. F. F.

Fédération des Sociétés d'ingénieurs américains.

D'après un article de M. H. Harlé, dans les « Mémoires de la Société des ingénieurs civils de France » (octobre-décembre 1920).

« Cette Fédération est issue des travaux d'un comité réunissant déjà différentes sociétés d'ingénieurs et elle a réuni les délégués de plus de 75 sociétés, représentant 125 000 membres répartis dans les Etats-Unis. C'est, d'après les journaux américains, la plus grande société du monde.

» Son objet est de grouper les sociétés d'ingénieurs pour tout ce qui concerne les questions d'intérêt général et d'attirer l'attention du public sur les connaissances et l'expérience de leurs membres.

» La direction est assurée par un Conseil de 30 membres qui doit coordonner l'activité des Conseils locaux, en tant qu'elle est conforme aux intérêts de la nation et des ingénieurs.

» Les différents comptes rendus des débats qui ont eu lieu font ressortir en premier lieu les discussions relatives à l'objet principal de la Société, c'est-à-dire la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général. L'Association des ingénieurs américains, puissante société, avait exprimé le vœu que l'un des objets de la Fédération fût de défendre les intérêts des ingénieurs. Finalement, elle se rangea à l'avis de la majorité, et c'est ainsi que fut adoptée la principale résolution, à savoir que cette Fédération a pour but de faire progresser le bien-être public en tous les points qui concernent la science des ingénieurs et de travailler les questions d'intérêt général concernant leur profession. »

Le président de la Fédération est M. Calvert Townley, président de l'Association des ingénieurs américains.

SOCIÉTÉS

Société genevoise des Ingénieurs et des Architectes.

*Rapport présidentiel sur l'exercice 1920,
présenté à l'assemblée générale annuelle du 3 février 1921.*

Messieurs et chers collègues,

A la fin d'une année il est bon de jeter un regard en arrière sur le temps qui s'est écoulé. Qu'avons-nous fait de ce temps précieux et qu'est-il résulté de notre activité ?

Nous espérons tous qu'après les dures épreuves de la guerre, une heureuse réaction se serait fait sentir, ramenant dans nos corporations un renouveau de vie. Tel n'a pas été le cas, bien au contraire. Nous pourrions marquer cette année, économiquement parlant, comme une année grise pour les ingénieurs, et noire pour les architectes. Le renchérissement des matériaux et de la main-d'œuvre a arrêté toute velléité de construire, si ce n'est chez quelques rares privilégiés, enrichis de la guerre. La crise du logement ouvrier a permis à quelques sociétés subventionnées par l'Etat et la Confédération de se lancer dans les constructions de maisons ouvrières dans notre banlieue. La Ville aussi, avec les mêmes subsides, a mis en œuvre trois immeubles locatifs ouvriers. Mais tout cela est peu de chose pour faire vivre les nombreux architectes genevois.

Malgré ce marasme notre Société a accompli un certain travail. Nous nous sommes accrus de 8 nouveaux membres, tous ingénieurs ; c'est un signe du temps. Nous avons enregistré la démission de deux des nôtres, MM. E. Pagan, ingénieur, et Jean Chauvet, architecte ; en outre, nous avons eu à déplorer le décès de notre collègue, M. William Briquet, dont l'activité a été retracée très en détail ailleurs ; je ne reviendrai donc pas sur sa biographie, si ce n'est pour rappeler encore une fois la grande perte que nous avons faite.

Je donne ici la liste de nos nouveaux membres : MM. Wilhelm van Heurn, ingénieur ; James Favre-Brandt, ingénieur ; Alfred-A. Geneux, ingénieur ; André Schott, ingénieur ; Léopold Maurice, ingénieur ; Henri Berthoud, ingénieur, transféré de la Section vaudoise ; Hans Blattner, ingénieur, transféré de la Section bernoise ; A. E. Valette, ingénieur, transféré de la Section zurichoise.

Le nombre de nos membres à la fin de l'exercice est de 97. Nous pouvons espérer atteindre la centaine dans le cours de l'année 1921.

Depuis notre dernière assemblée nous nous sommes réunis en 8 séances ordinaires avec des présences variant de 20 à 30 membres environ par séance ; c'est évidemment peu ! Notre Comité voudrait trouver le moyen d'augmenter la participation qui est trop faible, malgré les efforts faits, en organisant des séances récréatives et instructives après chacune de nos séances. Le souper qui précède nos réunions n'est-il pas un moyen certain pour les nouveaux venus de nouer des liens amicaux et pour les anciens de se retremper dans la bonne camaraderie ? J'insiste là-dessus, car je crois très nécessaire que dans nos corporations la bonne entente règne en maîtresse.

Reprenons maintenant brièvement les différents sujets qui ont fait l'objet de discussions plus ou moins intéressantes pendant le cours de cet exercice.

Caisse de chômage. Une commission a été désignée en son temps pour s'occuper de ce sujet : nous la remercions à cette occasion de la façon consciencieuse dont elle s'est acquittée de son mandat. Votre Comité avait préalablement convoqué une réunion de tous les intéressés pour exposer la question. La commission a fait une démarche auprès de l'Office cantonal d'assurance en cas de chômage qui, après une enquête, a reconnu qu'il n'y avait pas à ce moment-là de chômeurs dans nos professions : en outre, un recours fut adressé au Département de l'Economie publique, qui l'a favorablement admis. Conclusion : nos corporations n'ont pas eu besoin de participer financièrement à la Caisse d'assurance en cas de chômage. Reste la douloureuse à payer pour couvrir les frais occasionnés par ces démarches, au montant de 300 fr. Je crois que notre caissier me sera reconnaissant si je rappelle à tous ceux qui n'ont encore rien payé et qui ont profité de ces avantages qu'on leur demande, comme participation à ces frais, la

modique somme de 11 fr., qui leur en a fait économiser bien plus.

Sur le désir du Conseil d'Etat une délégation de 5 membres lui a été envoyée pour étudier le moyen de remédier à la *pénurie du logement*. La Commission a insisté pour qu'un subside important soit alloué aux groupements ou sociétés qui seraient décidés à entreprendre des constructions, la finance privée refusant tout prêt actuellement.

La question des *logements à bon marché* a réveillé un certain intérêt chez les architectes ; aussi notre Société s'y est-elle intéressée d'abord en s'affiliant à l'*Union suisse pour l'amélioration du logement*, qui, nous le croyons, a produit un travail fécond, grâce à l'activité de son bureau de Lausanne ; celui-ci a organisé un *concours de types de maisons ouvrières*, une *exposition de matériaux de construction* et un *congrès de normalisation* pour les matériaux de construction. Nos délégués ont participé activement à ces travaux et continuent encore à nous représenter dans les commissions d'études. Nous sommes persuadés que dans cet ordre d'idée il y a de réels progrès à faire en simplifiant et normalisant certaines parties de la construction, ainsi qu'en fixant d'avance le nombre d'heures que doit employer un ouvrier pour exécuter un travail déterminé.

Nous avons envoyé des délégués à la Commission qui a étudié les causes de la *grève du bâtiment* et les remèdes à y apporter. Je ne sais pas exactement à quel résultat cette commission a abouti, si ce n'est que la grève s'est terminée pendant qu'elle fonctionnait.

Une commission a été désignée, sur le désir du Conseil municipal, pour étudier le projet de *Reconstruction de la Corratierie*. Après un exposé du projet à une de nos séances, la Commission a déposé un rapport qui a été transmis à la Ville. Actuellement les plans définitifs qui doivent être annexés à la convention sont à l'étude dans les bureaux de l'architecte de la Ville.

Une réclamation a été faite, avec succès, à l'*Office fédéral des Téléphones*, contre la pose de câbles extérieurs sur les façades de nos immeubles.

Nous avons adressé à l'Etat la demande de voir à l'avenir les adjudications pour les constructions de *maisons ouvrières* importantes, telles que celles de la *rue Caroline*, être mises au concours.

Deux délégués ont été désignés pour la *revision des séries de prix* avec les entrepreneurs. Cette revision s'impose d'autant plus que l'on peut prévoir dès maintenant une forte baisse sur les matériaux et, il faut aussi l'espérer, sur la main-d'œuvre.

L'enquête, envoyée à nos membres au sujet de l'adaptation de l'*échelle des salaires* des employés de bureaux aux conditions de renchérissement de la vie, a prouvé que les tables dressées dans la Suisse allemande n'avaient pas été utilisées chez nous.

M. Roche a été renouvelé dans ses fonctions de délégué de notre Société aux *Examens de fin d'apprentissage*.

Un appel avait été adressé à nos membres pour aider aux frais de propagande pour l'*entrée de la Suisse dans la Société des Nations*. Cet appel a été reçu favorablement par un certain nombre d'entre nous.

Nous avons attribué cette année, pour la première fois, sous la forme de deux volumes, un *prix d'esquisse*, à la *Section d'architecture de l'Ecole des Beaux-Arts*. Nous avons, en outre, donné notre appui moral à la création d'un degré supérieur à cette Section d'architecture. Nous savons que maintenant le programme des nouveaux cours est établi et nous voulons espérer qu'il sera définitivement accepté par la Ville et par l'Etat et que les crédits nécessaires à la mise en exécution de cette nouvelle Section de notre Ecole des Beaux-Arts ne tar-

deront pas à être votés. En effet, nous croyons que cette nouvelle Ecole, si elle est dirigée dans un bon esprit, peut avoir une heureuse influence sur le développement de l'architecture de notre région.

Nous avons désigné des jurés pour le concours de l'*Ecole dentaire*.

Pour terminer, résumons rapidement la partie récréative et instructive de notre activité.

Une visite aux travaux de fondation du Pont Buttin sous l'obligeante conduite des ingénieurs attachés à ces travaux.

Une visite à l'Hôtel des Bergues, avec causerie de M. Maurice Turrettini.

Une excursion à l'Usine hydro-électrique de Muehlberg sur l'Aar, puis une autre aux travaux de correction de la Seymaz sous la conduite de M. Delessert.

Une rencontre à Nyon avec la Section vaudoise pour visiter la fabrique de vis, le nouvel immeuble de la Société de Banque suisse et le château de Prangins.

Les conférences du soir :

La construction d'une cale de radoub à Venise, par M. Meyer, ingénieur.

Impressions de voyage sur le front de Verdun, par M. L. Blondel, architecte.

Résultats des fouilles opérées en Asie Mineure par M. Paul Schatzmann, archéologue.

Les gisements de fer en Suisse et le traitement du minerai dans les hauts fourneaux électriques, par M. Wohlers, ingénieur.

Communication du rapport des experts chargés par l'Etat d'examiner la question des chemins de fer, des canaux et du plan d'extension dans notre canton, par M. Charbonnier, ingénieur.

Pour conclure je remercie encore tous les membres de bonne volonté qui nous ont aidés dans notre travail, soit au sein des commissions, soit dans les délégations, soit dans les jury. Je remercie aussi nos conférenciers de leurs concours bienveillants et des travaux intéressants qu'ils nous ont présentés. Je fais appel encore à ceux de nos membres qui pourraient nous donner de nouvelles conférences ou nous indiquer des sujets à développer dans nos séances.

Je forme des vœux en terminant pour que 1921 soit une année de prospérité pour notre Société.

Le Président: EDM. FATTO.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Assemblée des délégués.

Samedi 19 mars 1921, à 11 heures,
à Fribourg (salle du Grand Conseil).

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 21 août 1920 (voir *Bulletin* 46^e année, p. 239, 251, 262).
2. Règlement du Groupe des ingénieurs ruraux et topographes.
3. Instructions relatives à l'adaptation des salaires au renchérissement de la vie.
4. Normes pour les liants.
5. Comptes 1920 et budget 1921.
6. Communications au sujet du cours d'organisation du travail, prévu pour l'automne 1921 à Lausanne.
7. Elections (président central, deux membres du C. C.).
8. Divers,